

TST ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LA BASE

Objectifs

Ce stage doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des installations d'éclairage public comportant un conducteur neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution.

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les installations d'éclairage public comportant un conducteur neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

MODULE DE BASE :

- d'identifier les types d'ouvrages AER, SOU, EME, TER et d'en connaître les procédures d'accès,
- de comprendre et mettre en oeuvre un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage EME,
- d'identifier les circuits d'électrification,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de choisir et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- de réaliser une opération dans le respect des règles de l'art,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- d'identifier l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de TST),
- de rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux

ECLAIRAGE PUBLIC :

- d'identifier tous types d'ouvrages d'éclairage public et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrification,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, ...),
- de réaliser un travail dans le respect des règles de l'art,

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Pré Requis

Chaque session admettra un nombre maximum de 8 stagiaires. L'ouverture de la session ne sera garantie qu'à partir d'un nombre minimum de 6 stagiaires inscrits.

L'inscription du stagiaire ne sera effective qu'à réception des éléments permettant de garantir la validation des pré-requis.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré.
- maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les réseaux aériens d'éclairage public (habilitation B1 minimum).
- maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en oeuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. (liste jointe)

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d'Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Parcours pédagogique

Des exercices théoriques et pratiques permettront de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus :

MODULE DE BASE :

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Exercices pratiques :

- connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X,
- habillage de pièces nues sous tension,
- préparation hors tension d'un câble type souterrain 4x35² et raccordement sous tension dans une émergence non IP2X,
- préparation hors tension d'un câble type aérien 4x25² et raccordement sous tension dans une émergence IP2X puis dans une émergence non IP2X,
- déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble de 4x35² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X,

ECLAIRAGE PUBLIC :

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement)

Exercices pratiques :

- habillage d'un réseau nu,
- connexion / déconnexion d'un câble d'alimentation de boîtier de protection d'un foyer EP,
- pose et dépose d'un foyer lumineux sur ou à proximité d'un réseau de distribution public.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : Installations Agréées à ECIR FORMATION à Mallemort (13)
- Salle de cours équipée en moyens vidéo
- Remise du CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés
- Exercices sur terrain d'application équipé de différents postes de travail

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées en objectif.

ECIR FORMATION délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter la Référente handicap Mme Julia BERENGER 04.90.59.49.22. / julia.berenger@ecirtp.fr

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Route d Alleins - 13370 MALLEMORT DE PROVENCE

Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A



Effectif

De 5 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Stéphanie ALEXANDRE
Assistante Commerciale

Tél. : 0490593880
Mail : stephanie.alexandre@ecirtp.fr